

# PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE COLLECTE DE DONNÉES DANS LE CADRE DU SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION SUR LES VBG (GBVIMS)

---

**Période de collecte de données :**  
Novembre 2016



*Point focal GBVIMS-RCA : Guy – Max – Fidèle DAOUILI* [gbvimsrc@gmail.com](mailto:gbvimsrc@gmail.com)  
[daouili@unfpa.org](mailto:daouili@unfpa.org)

# Plan de présentation

1. Présentation du GBVIMS et objectifs ;
2. Résultats et analyses réalisés ;
  1. Violences basées sur le genre (les survivants et le Parcours de services) ;
  2. Profil des auteurs présumés.
3. Éléments de dysfonctionnement ;
4. Recommandations ;
5. Perspectives ;
6. Conclusion.

# I. PRESENTATION DU GBVIMS ET OBJECTIFS



# I.1 GBVIMS: Présentation

**Le GBVIMS** a été créé pour harmoniser la collecte de données sur la prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) dans les situations humanitaires.

**GBVIMS** = un système pour collecter, stocker, analyser et partager les données sur les incidents des VBG signalés et prise en charge (médicale et psychosociale) et qui, au respect des standards sécuritaire et éthique élevés en matière de collecte des informations sur les violences sexuelles.

## I.2 GBVIMS : Objectifs

Le protocole de partage des données entre les utilisateurs du GBVIMS recommande un partage mensuel, à défaut trimestriel, des rapports analytiques du GBVIMS aux fins de :

### •Améliorer

- Planification, suivi et évaluation ;
- Prestation de services ;
- Identification et élaboration des stratégies de prévention.

### •Appuyer

- La détection des lacunes dans la réponse ;
- La priorisation des actions ;
- Les actions des plaidoyer.

### •Favoriser

- La mobilisation de ressources.

# I.3 GBVIMS : Les signataires du protocole 2016

Huit (8) ONGs ont signé l'accord pour se charger de la collecte des données du GBVIMS :

- Association des Femmes Juristes Centrafricaine (**AFJC**) ;
- Cooperazione Internazionale (**COOPI**) ;
- Danish Refugee Council (**DRC**) ;
- International Medical Corps (**IMC**) ;
- **INTERSOS** ;
- International Rescue Committee (**IRC**) ;
- **Mercy Corps** ;
- **SAVE THE CHILDREN**.

Trois Agences UN et une ONG assurent l'appui technique:

- Fonds des Nations Unies pour la Population (**UNFPA**) ;
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (**UNICEF**) ;
- Haut - Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (**UNHCR**) ;
- International Rescue Committee (**IRC**).

28 sous-préfecture du pays et 08 arrondissements de Bangui sont couverts pour le mois de Novembre 2016.

# I.4 GBVIMS : Provenances de données

- **Seulement (07) ONGs ont envoyé régulièrement leurs données du mois d'Octobre à savoir :**

- ✓ **AFJC**
- ✓ **COOPI**
- ✓ **DRC**
- ✓ **IMC**
- ✓ **INTERSOS**
- ✓ **IRC**
- ✓ **Mercy Corps**

**Les données collectées pour le mois de Novembre 2016 couvrent par conséquent 28 Sous-Préfectures du pays et 08 arrondissements de Bangui.**

- **Toutes ces organisations de collecte de données signataires du protocole de partage de l'information des VBG ont transmis leurs données du mois de Novembre ;**

## II. RESULTATS ET ANALYSES REALISES

Les données de cette présentation sont un « partage approuvé » par le Groupe de Travail technique sur le GBVIMS (GT- GBVIMS).

Ces données couvrent la période du mois de Novembre 2016. Des services de prise en charge des VBG ont été fournis par les 07 organisations de collecte de données dans les 08 Arrondissements de Bangui et les 28 *Sous-Préfectures de la RCA*.

*\* La présente analyse est rédigée avec les informations que les survivant(e)s ont voulu partager avec les prestataires de services et pour lesquelles le consentement éclairé au partage des informations anonymes à des tiers a été autorisé par écrits.*

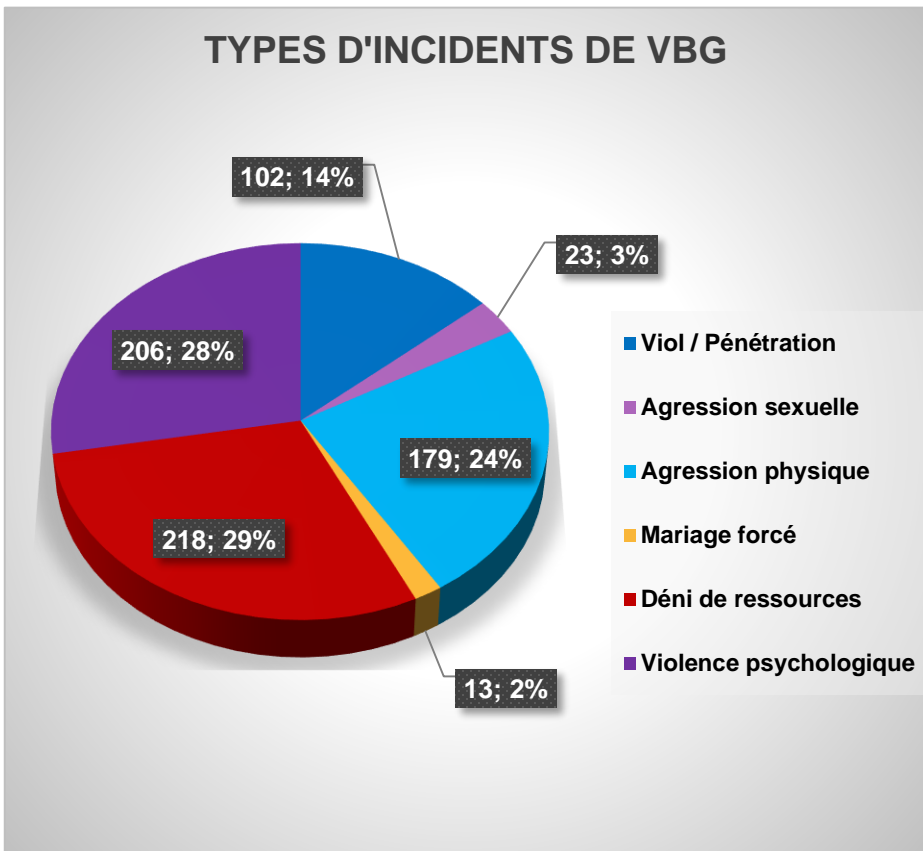


## II.1 VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

Cette présentation donne les essentiels informations collectées sur les survivants de VBG par les outils du GBVIMS pour le mois de Novembre 2016.

# II.1.1 Nombre d'incidents et les 6 types principaux des VBG

**Totale des VBG :  
741 incidents**

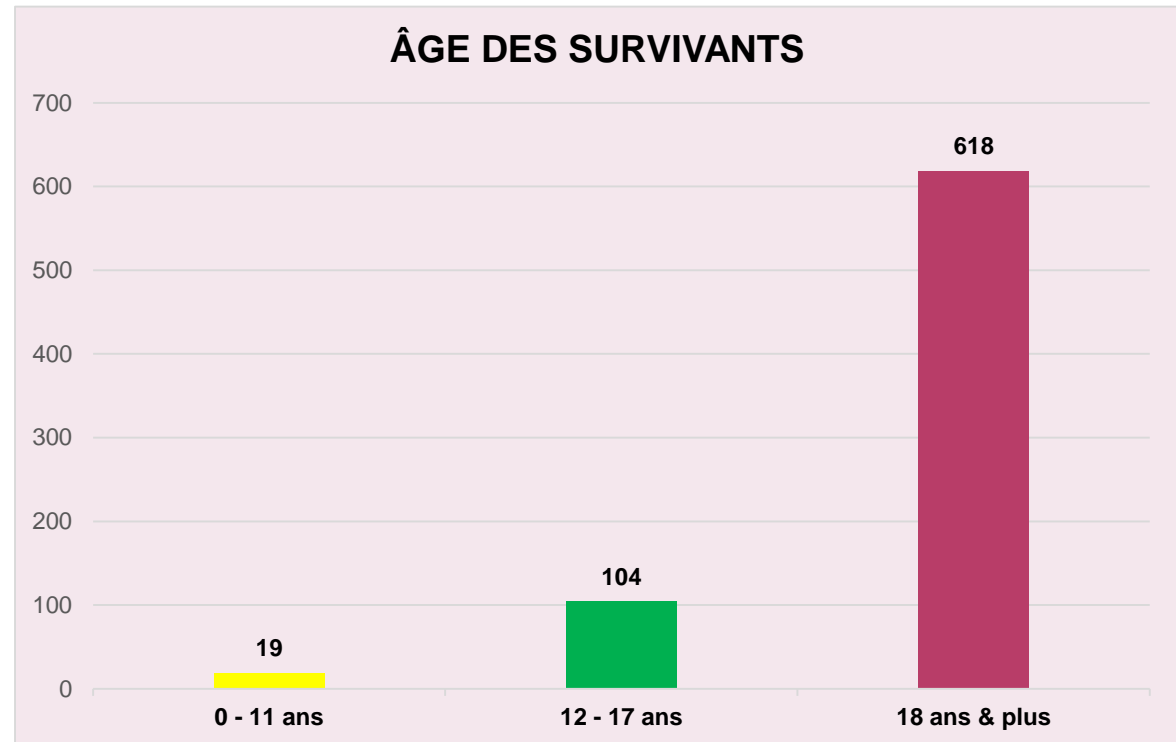


1. **102** cas de viol (14%) ;
2. **23** cas d'agression sexuelle (3%) ;
3. **1179** cas d'agression physique (24%) ;
4. **13** cas de mariage forcé (2%) ;
5. **218** cas de déni des ressources, d'opportunité ou de service (29%) ;
6. **206** cas de violence psychologique/émotionnelle (28%).

# II.1.2 Âge des survivants des VBG

Suivant le diagramme ci-contre, les actes de VBG ont été subis par les survivants de tout âge. Les statistiques donnent ainsi :

- Mineurs de 0 – 11 ans : **19** cas soit **3%**;
- Mineurs de 12 – 17 ans : **104** soit **14%** ;
- Adultes : **618** soit **83%**.



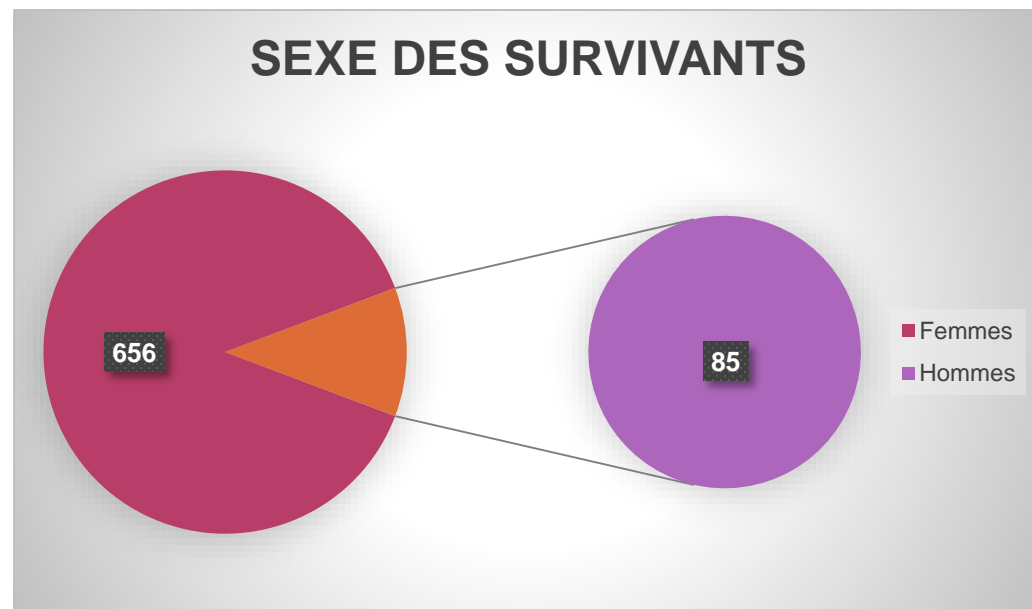
*Ce grand nombre de cas de VBG doit s'il était encore besoin constituer pour tous les acteurs un signal que d'énormes progrès restent encore à faire dans le domaine de la sensibilisation à l'égard de toute la population.*

## II.1.3 Sexes des survivants des VBG

Le sexe des survivants est désagrégé entre hommes (Mineurs et Adultes) et femmes (Mineurs et Adultes).

Les personnes de sexe féminin sont la majorité des survivants de VBG.

- **85** hommes (11%) ;
- **656** femmes (89%).

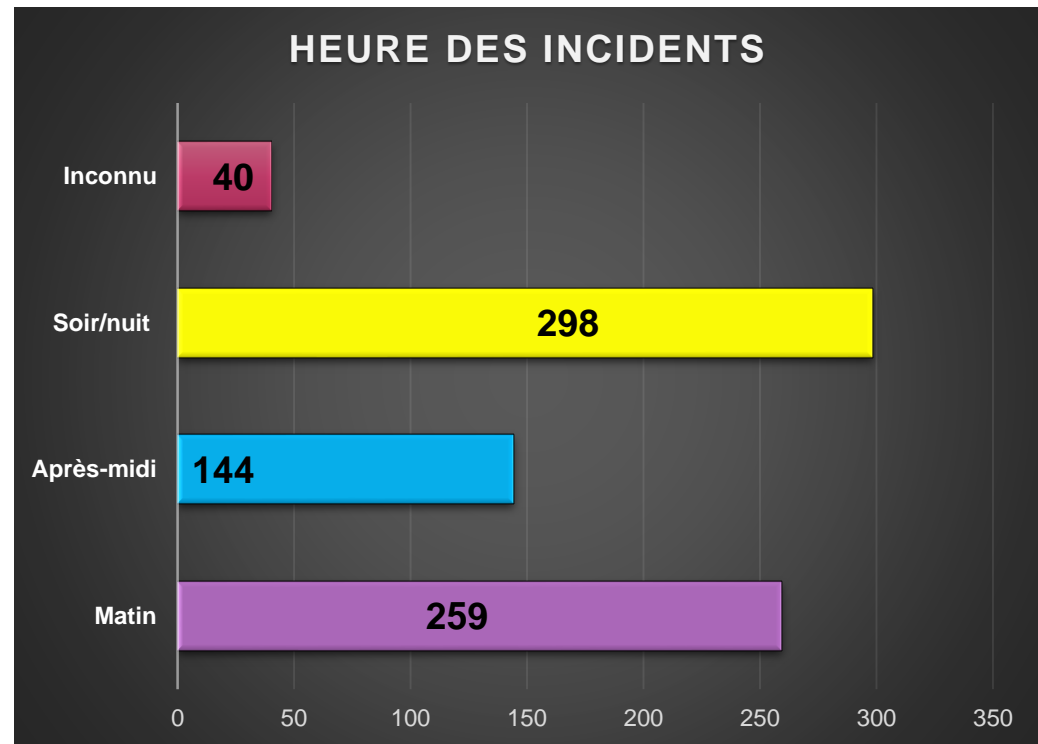


## II.1.4 L'heure de l'incident

Généralement, les incidents sont commis dans la soirée, la nuit ainsi que dans la matinée. Ces périodes totalisent respectivement :

- **298** cas dans le soir ou la nuit ;
- **259** cas dans la matinée ;
- **144** cas dans les après-midi ;
- **40** cas n'ont pu être situés dans le temps.

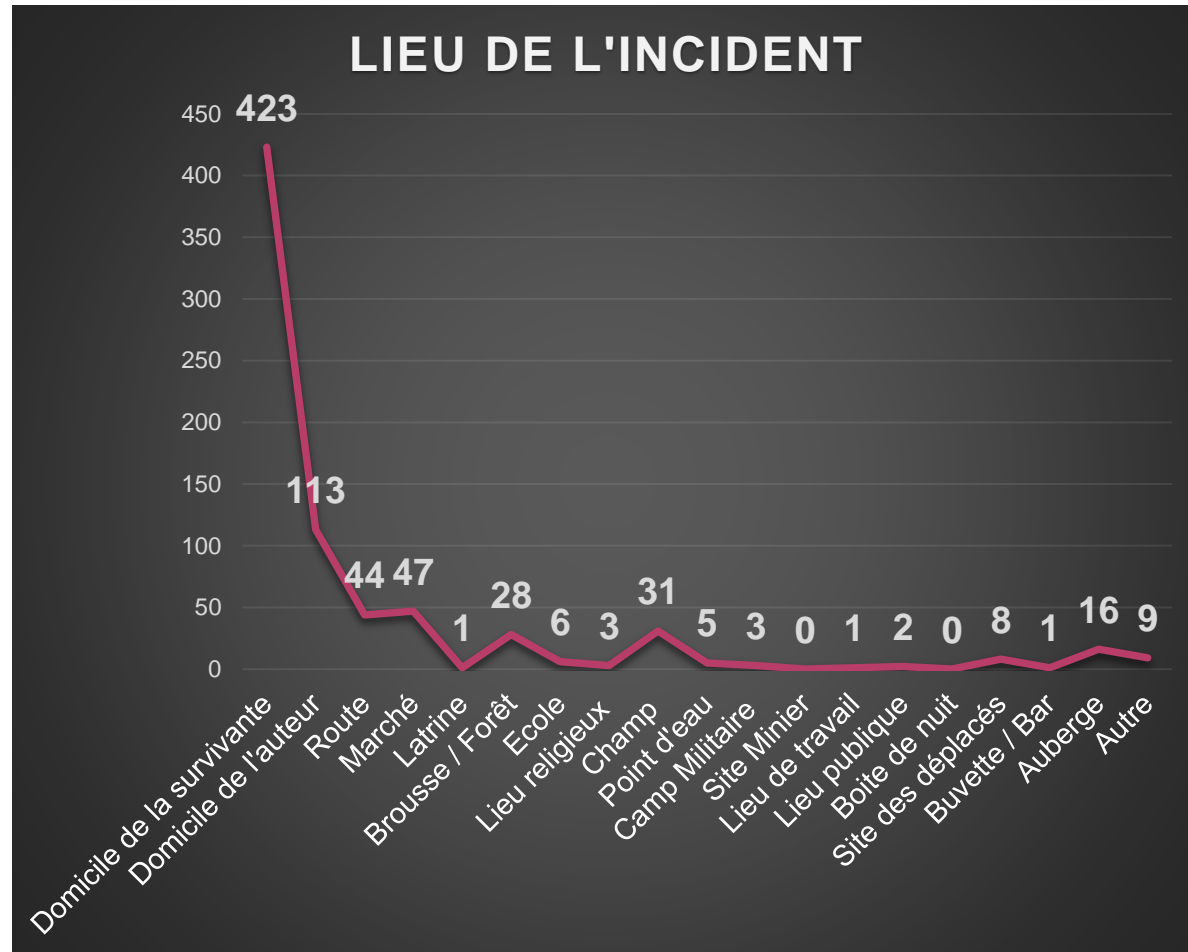
Ces tendances nous amènent à dire qu'il n'y a pas de période dédiée au cours de la journée pour la commission des incidents.



## II.1.5 Le lieu de l'incident de VBG

S'agissant des lieux de survenance des actes de VBG, une distinction a été faite selon que les cas ont été commis.

- Domicile du survivant (**423** cas) ;
- Domicile de l'auteur (**113** cas) ;
- Marché (**47** cas) ;
- Sur la route avec (**44** cas) ;
- La brousse ou forêt (**31** cas);
- Dans les champs lors des activités champêtres (**28** cas);
- Dans les auberges (**16** cas);
- Autres lieux compte (**9** cas).

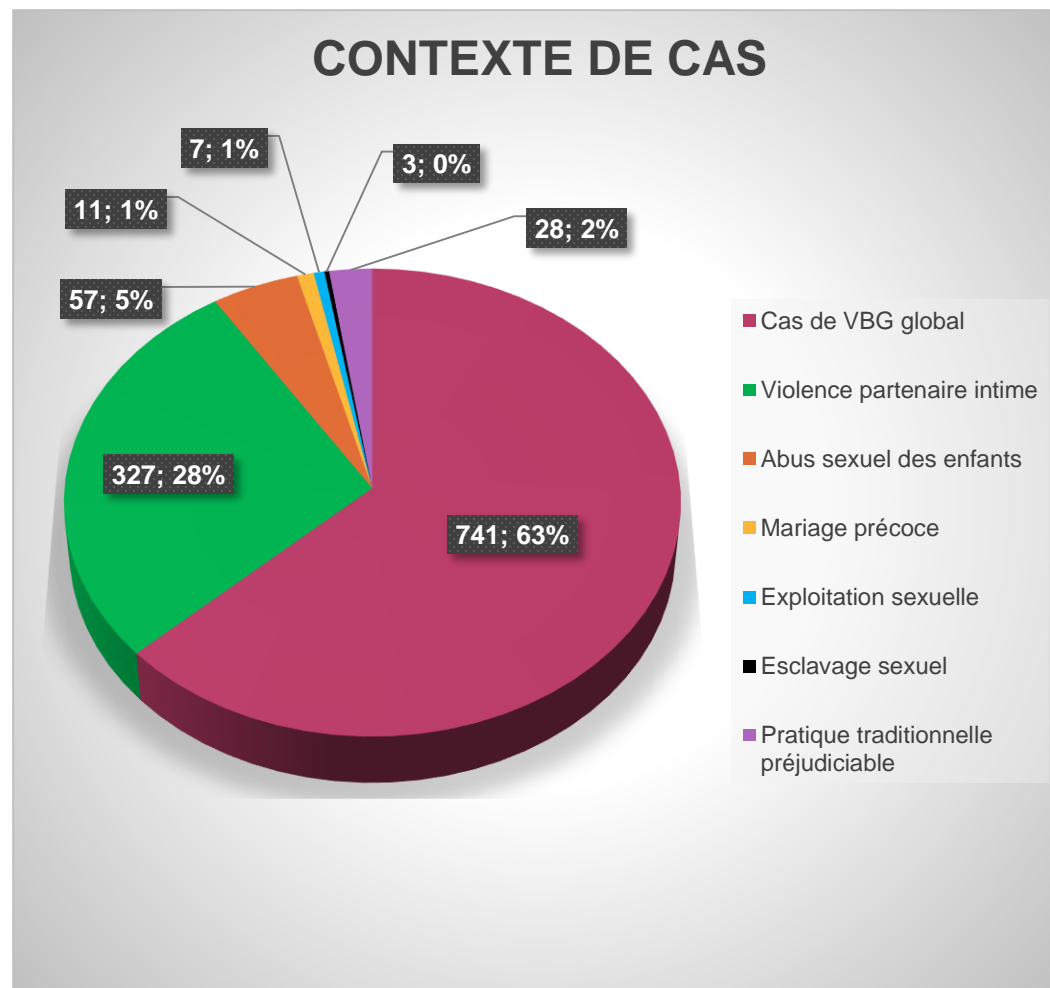


## II.1.6 Contexte de cas des VBG

Selon le contexte des cas de VBG, la plupart des violences commises l'ont été par des partenaires intimes, en effet :

- ❖ **327** incidents représentant **28%** du total des cas sont causés par des partenaires intimes ;
- ❖ Les abus sexuels commis contre les enfants qui occupent la seconde place avec **57** cas soit **5%** ;
- ❖ Les pratiques traditionnelles préjudiciables avec **28** cas soit **2%** ;
- ❖ Le mariage précoce qui occupe la quatrième place avec **11** cas soit **1%** ;
- ❖ L'exploitation sexuelle vient avec **7** cas ;
- ❖ Esclavage sexuel clôture avec **3** cas.

Ce qui nous totalise **652** cas selon les six #06# contexte.

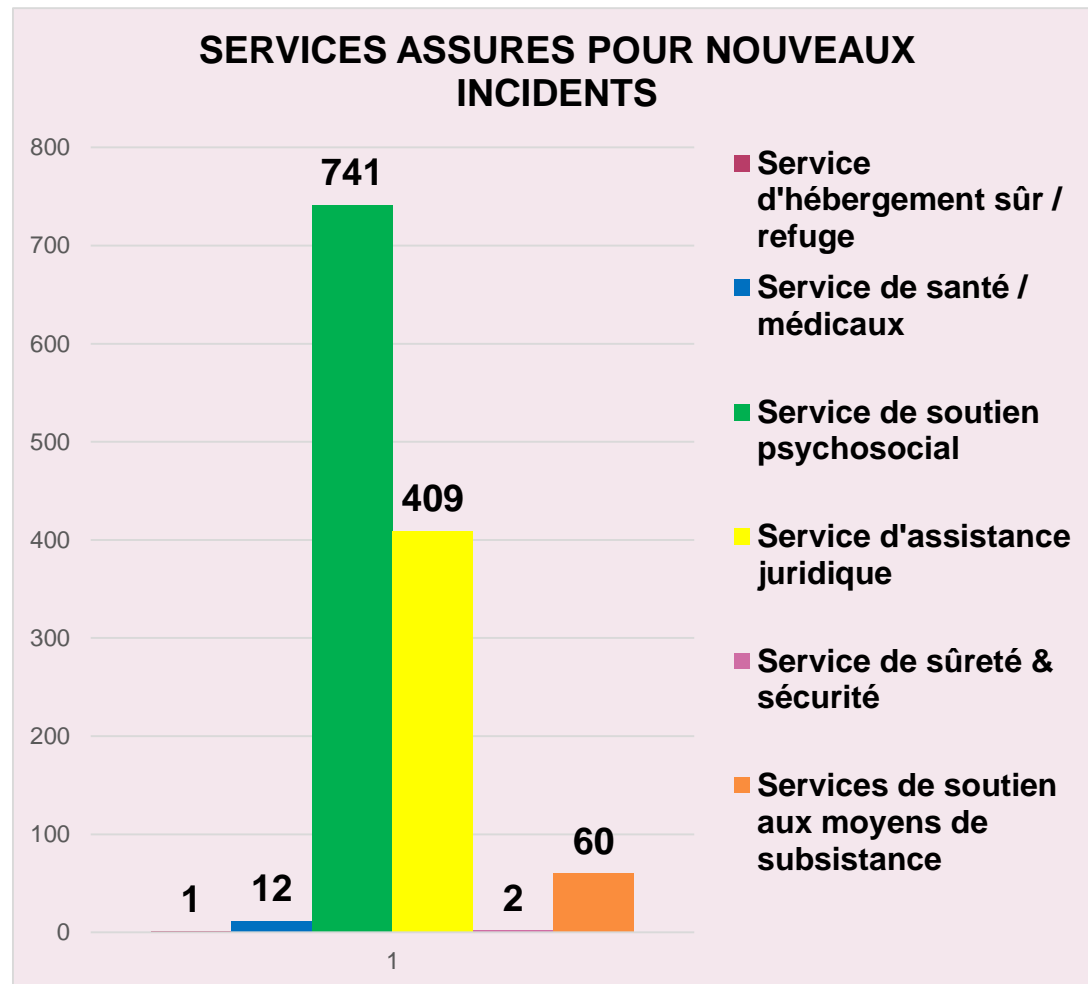


## II.1.7 Parcours de services

En ce qui concerne la prise en charge de nouveaux incidents, deux (2) services ont été les plus sollicités dont il s'agit de :

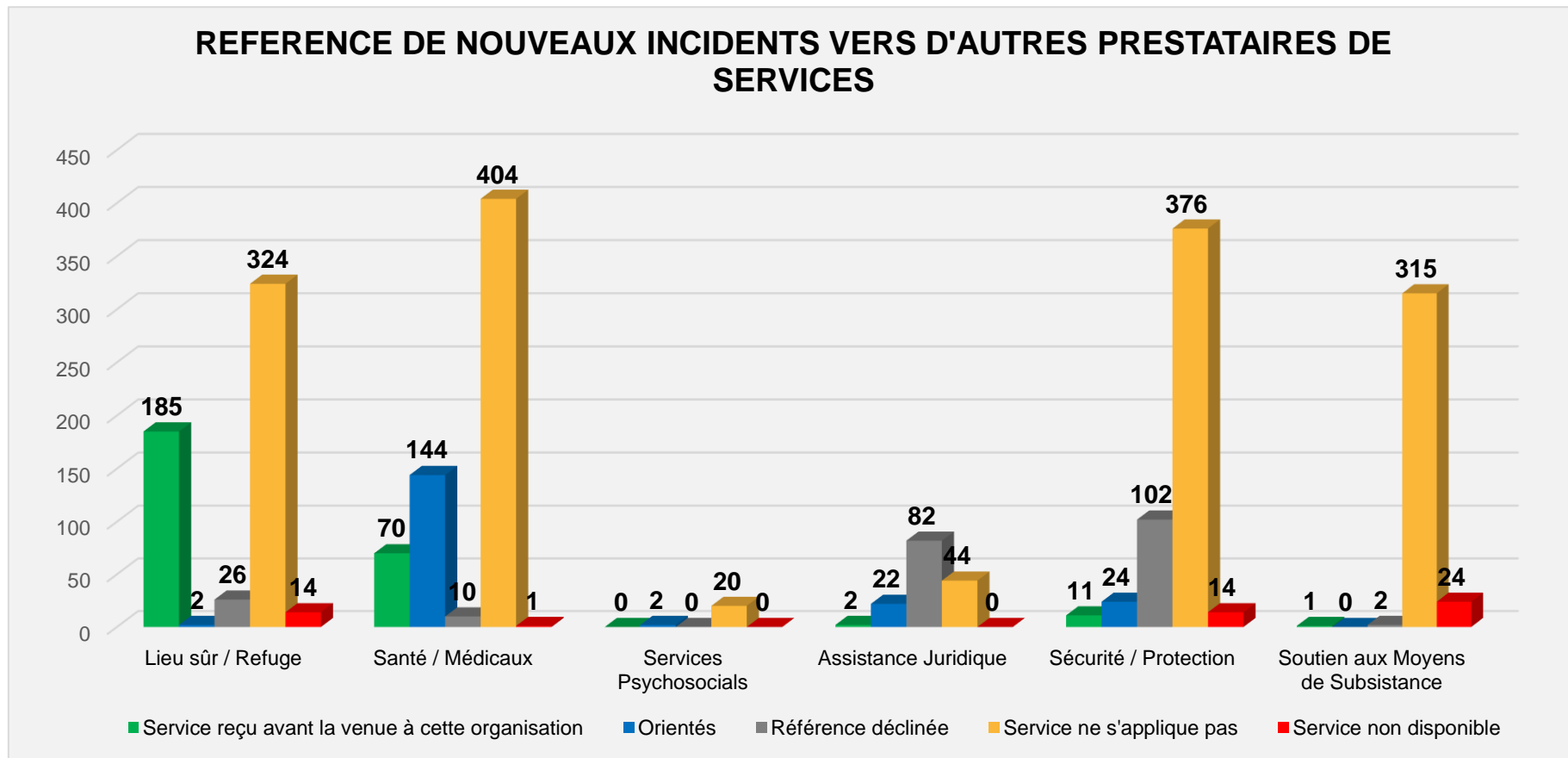
- ❑ Services de soutien psychosocial avec **741** cas enregistrés ;
- ❑ Les assistances juridiques qui totalisent **409** cas de VBG ;
- ❑ Les services de soutien aux moyens de subsistance viennent en 2<sup>ème</sup> position avec un total de **60** cas de VBG ;
- ❑ Les services de Santé/Médicaux qui font un total de **12** cas VBG traités ;
- ❑ Les services de sûreté et Sécurité avec un total de **2** cas de VBG ;
- ❑ Enfin les services d'hébergement sûr/Refuge avec **1** cas de VBG.

\* Les services de sûreté et Sécurité et les services d'hébergement sûr/Refuge sont les 2 services qui totalisent le moins de sollicitation.





# II.1.8 Référence de nouveaux incidents



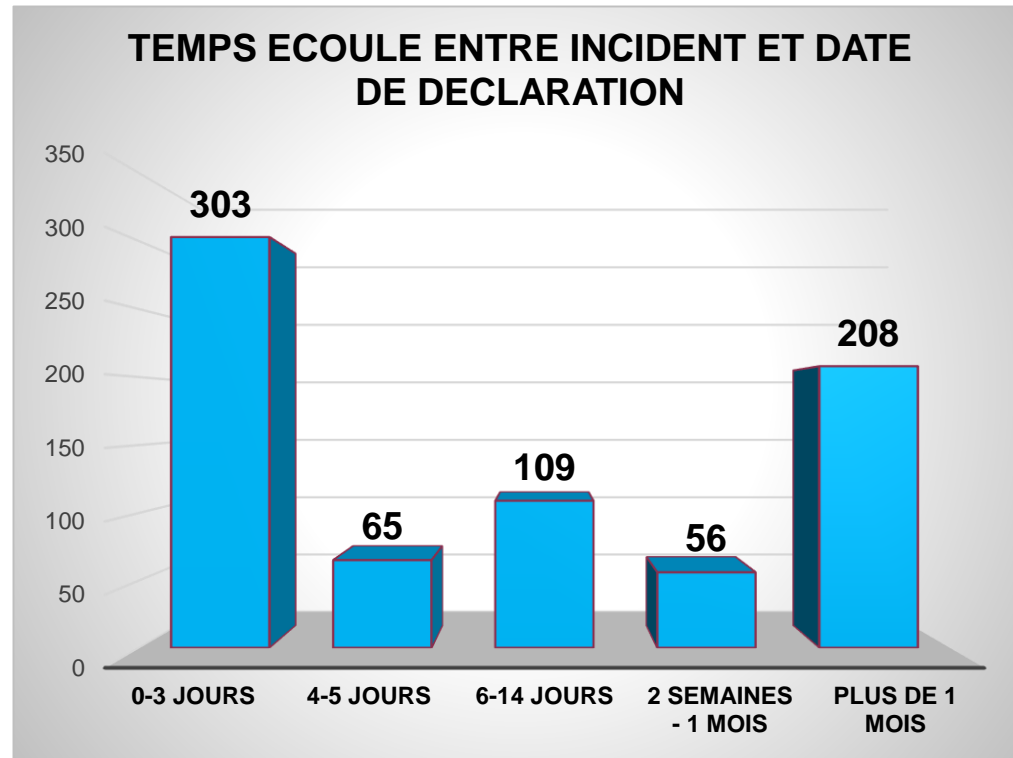
Le graphique de référencement nous montre que toutes les organisations de collecte de données travaillent en synergie les unes avec les autres dans le processus de prise en charge holistique des survivants des cas de VBG, cette pratique est à encourager. Seulement, il faut noter que le Service ne s'applique pas est présent dans tous les types de services de prise en charge des cas de VBG. Ce qui nécessite une reprogrammation des activités des organisations de collecte de données pour combler ce manque.

## II.1.9 Nombre de jours entre la date d'incident et la date de déclaration

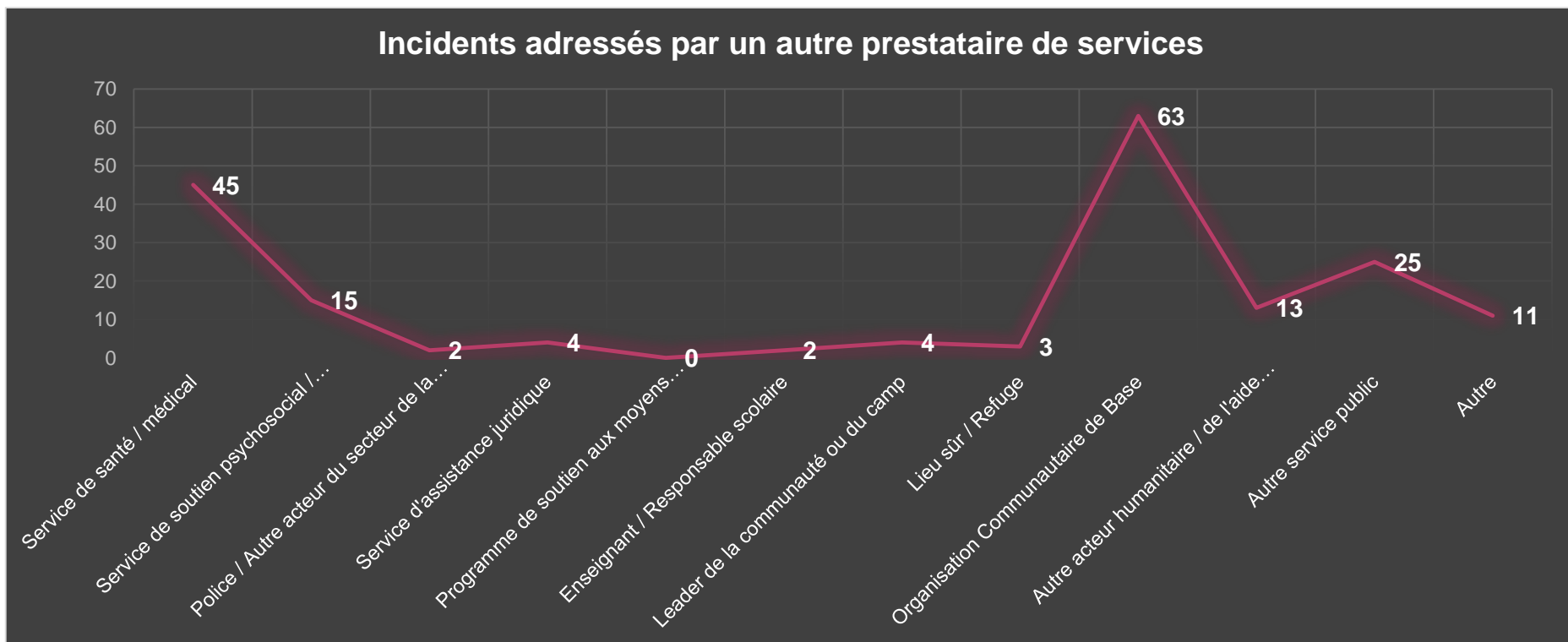
Comme souligné dans l'introduction, les **1113** cas mentionnés dans ce rapport ne représentent que les incidents qui ont été signalés par les survivants afin de recevoir une prise en charge.

Aussi, comme le montre le tableau ci-contre :

- **303** survivants ont déclaré les incidents dans un centre et ont été pris en charge dans un centre au bout de **72h**
  - **65** survivants entre **4 à 5 jours** ;
  - **109** survivants entre **6 à 14 jours** ;
  - **56** survivants ont été reçus dans un centre entre **2 semaines et moins d'1 mois** ;
  - Et enfin **208** survivants **au-delà d'1 mois**.
- Ainsi, comme le montre les statistiques suivantes, même si plusieurs survivants ont eu accès aux services dans un délai de 72h, il faut continuer les sensibilisations sur les services disponibles afin que les **208** survivants qui ont été référés au-delà d'un délai de 1 mois le soient dans les délais recommandés c'est à dire les 72h.



## II.1.10 Incidents référés par un autre prestataire de services



Pour les autres prestataires de services dans la gestion des cas de VBG, nous retenons que les organisations communautaires de bases ont référé au total **63** survivants vers les services de prise en charge des incidents de VBG. Le service de santé / Médical et autre acteur humanitaire ont référé **45** cas chacun. Autres services publics ont référé **25** survivants vers les services de prise en charge appropriés. Le service de soutien psychosocial ou de suivi psychologique a référé **15** survivants vers d'autres services. Ces pratiques sont à encouragées pour un meilleur travail en synergie entre les organisations de PEC.

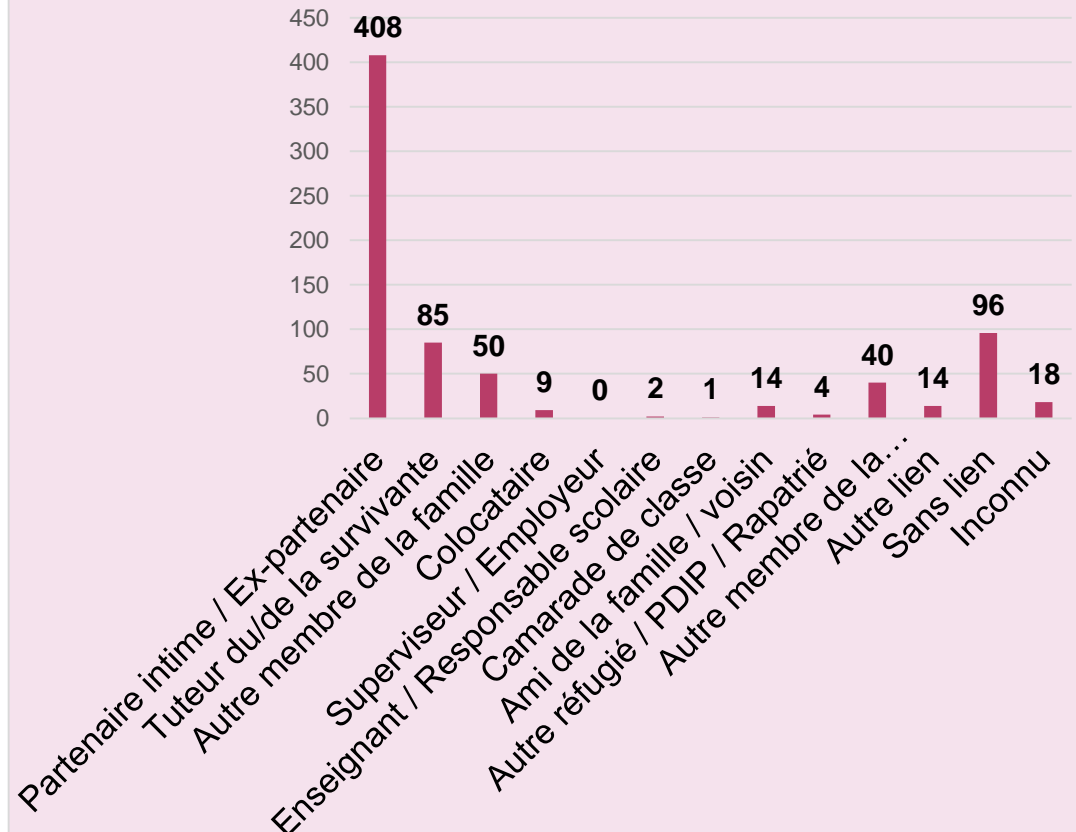
# II.2 Profil des auteurs présumés

## Leur lien avec les survivants

Il s'agit ici de montrer le lien possible entre les auteurs et les survivants. Comme le montre le graphique ci-dessus :

- 408** auteurs de VBG sont soit des partenaires intimes soit des ex partenaires des survivants ;
- 96** auteurs représentent sans aucun lien avec la survivante ;
- 85** auteurs sont les tuteurs des survivants ;
- 50** auteurs sont les autres membres de la famille ;
- 40** auteurs sont les autres membres de la communauté ;
- 18** inconnus des survivants ;
- 14** auteurs ont autres liens avec les survivants ainsi que les amis de la famille ou un voisin de la survivante ;
- 9** auteurs sont des colocataires avec les survivants...

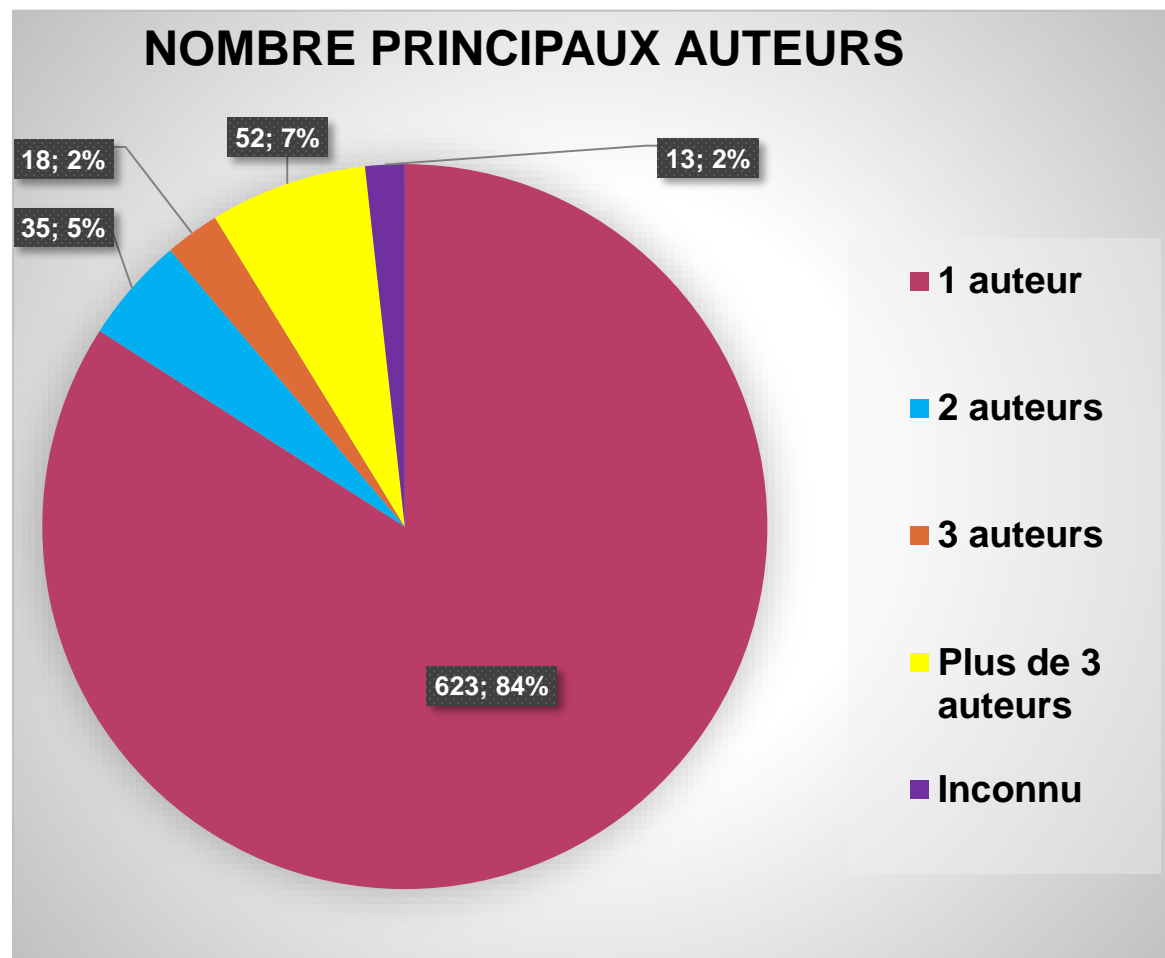
LIEN ENTRE LES AUTEURS PRESUMES ET LES SURVIVANTS



## II.2.1 Nombre des principaux auteurs

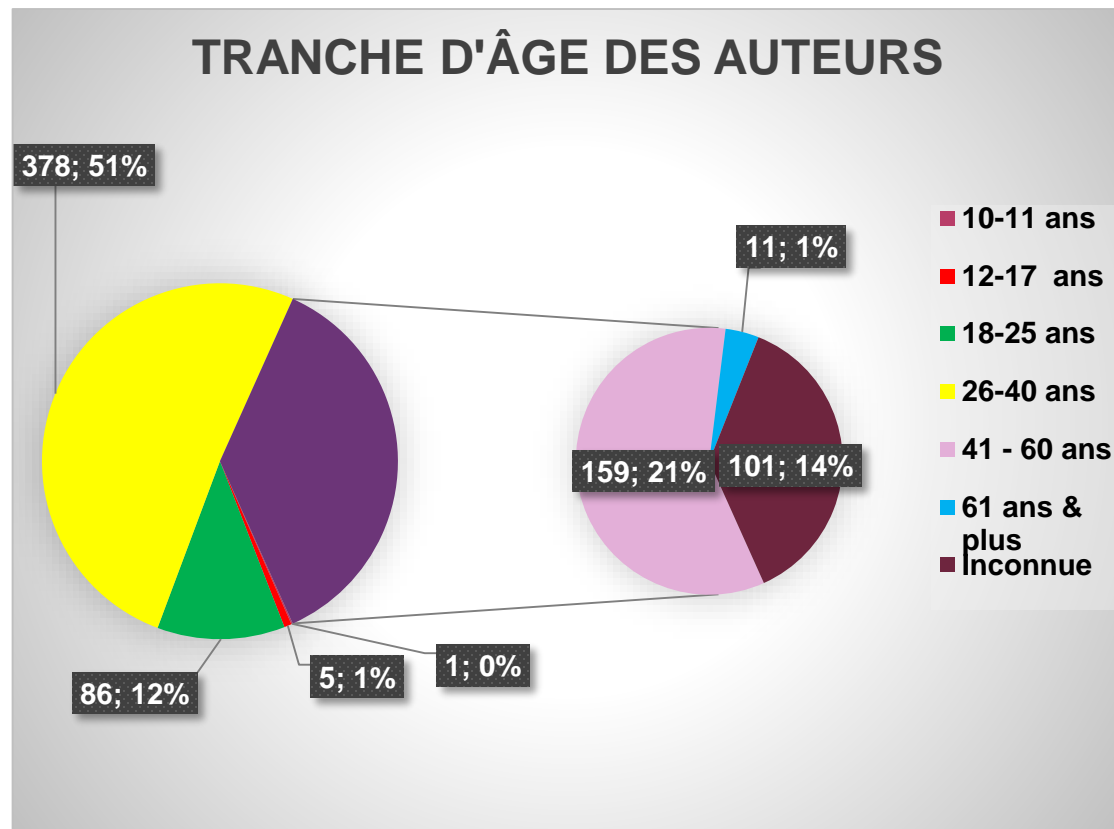
Le nombre des principaux auteurs de VBG au mois de Novembre :

- ❑ Plus des trois quart des auteurs présumés ont agit seuls avec un nombre de **623** soit **84%** ;
- ❑ Ceux des auteurs ayant agit à plus de trois occupent la deuxième place avec **52** soit **7%** ;
- ❑ Le nombre des auteurs présumés qui ont agit en duo sont de **35** soit **5%** ;
- ❑ Ceux ayant agit en trio représentent **2%** soit **18** incidents ;
- ❑ Les auteurs inconnus sont au total **13** soit **2%**.



## II.2.2 La tranche d'âge des auteurs

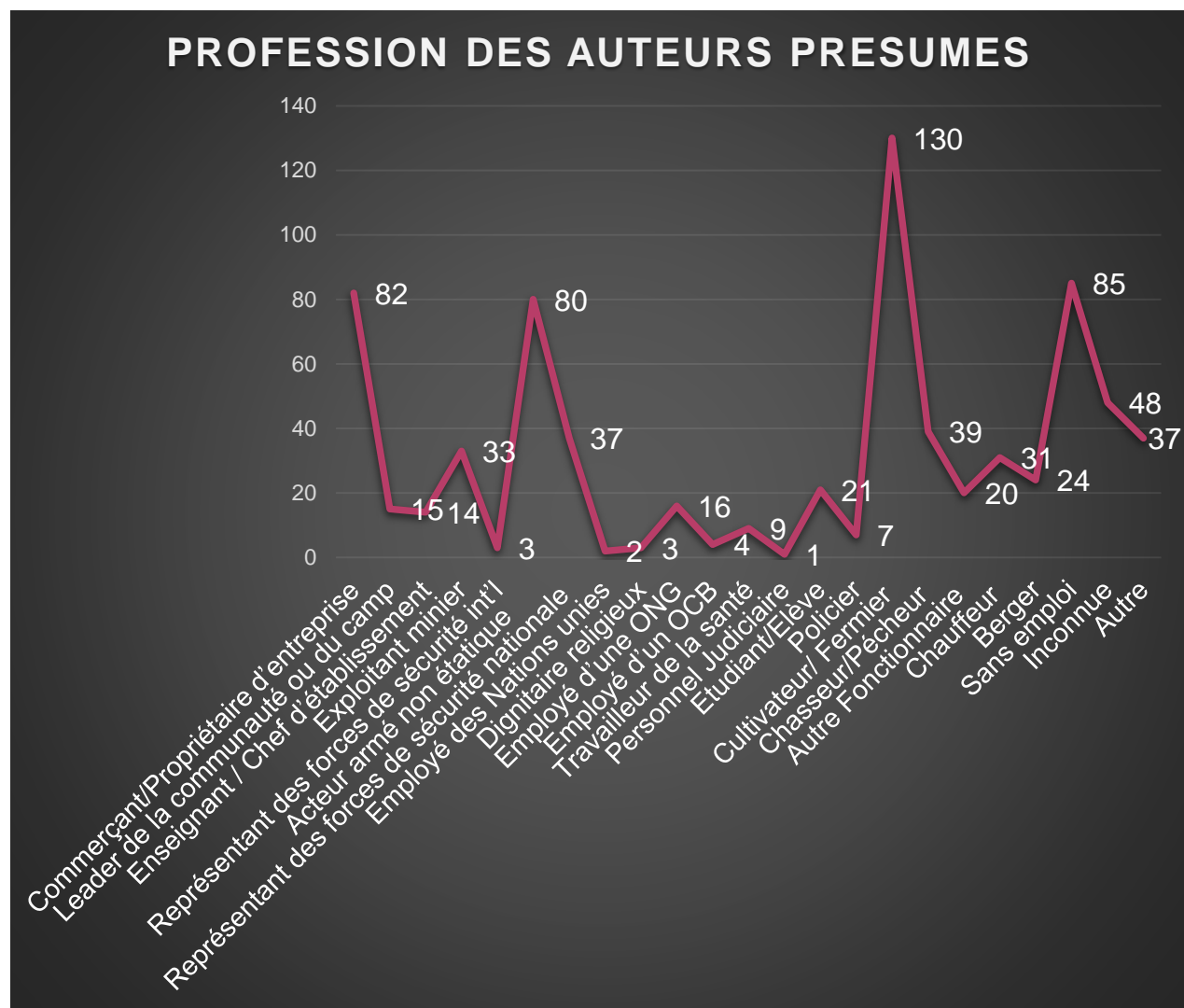
- La tranche d'âge des auteurs présumés varie de 10 à plus de 61 ans. La majorité des auteurs se regroupe dans la tranche d'âge comprise entre :
  - 26 – 40 ans avec un total de **378** cas soit **51%** ;
  - 41 – 60 ans avec au total **159** soit **21%** ;
- L'âge des auteurs inconnu par les survivants sont au nombre de **101** soit **14%** ;
- 18 – 25 ans sont au nombre de **86** soit **12%** ;
- 61 ans et + vient avec **11** auteurs soit **1%** ;
- 12 – 17 ans sont au total **5** soit **1%** ;
- 10 – 11 ans sont au total **1**.



*Les auteurs de 26–40 et ceux de 41–60 sont au nombre croissant dans la pratique des actes de VBG selon ce résultat.*

## II.2.3 Profession des auteurs présumés

- Cultivateur/Fermier : **130** ;
- Sans emploi : **85** ;
- Commerçant/propriétaire d'entreprise : **82** ;
- Acteurs armés non étatiques : **80** ;
- Les inconnus : **48** ;
- Chasseurs / pêcheurs : **39** ;
- Autre auteur et Représentant des forces de sécurité nationale : **37** ;
- Exploitants miniers : **33** ;
- Les chauffeurs : **31** ;
- Les bergers : **24** ;
- Étudiants/élèves : **21** ;
- Autre fonctionnaire : **20** ;
- Employer d'une ONG : **16** ;
- Leaders de la communauté : **15** ;
- Enseignant / Chef d'établissement : **14** ;
- Travailleur de la santé : **9**...



# III. Éléments de dysfonctionnement

Certains éléments de dysfonctionnement dans la collecte des données par le GBVIMS ont été notés, à savoir :

- Le non-respect du délai de transmission des données au coordinateur du GBVIMS par certaines organisations de collectes de données de VBG tel que défini dans le protocole de partage de données qui établit le 20 du mois suivant comme délai ultime ;
- Retard des membres du C.P.N dans les feeds-backs.

Ces éléments ont causé la lenteur dans la compilation des données du mois d'Octobre par le coordinateur du GBVIMS pour l'analyse de routine et des demandes extraordinaires sous pressions.



# IV. Recommandations

- Les Chefs de Programme Missions et les responsables de chaque organisation doivent veiller sur la qualité des données produites dans leurs zones d'intervention pour éviter les erreurs constatées ;
- Les agences leaders doivent travailler avec leurs partenaires sur le contrôle de qualité des données collectées ;
- Des ateliers de renforcement de capacités décentralisés dans les zones d'intervention des organisations de collecte de données sont importants pour les acteurs qui n'ont jamais es chefs de programme reçu la formation sur les outils du GBVIMS.

# V. Perspectives

- Le comité de pilotage du GBVIMS au niveau national évaluera ce rapport en vue d'une meilleure amélioration ;
- Ceci étant, le GT GBVIMS s'impliquera aussi d'avantage dans la production des rapports pour la détection des contraintes et la proposition des solutions adéquates. Cette approche vise à pérenniser la capacité des gestionnaires de cas et des gestionnaires des données de VBG en s'inscrivant dans le processus de la gestion holistique qui demeure encore sous l'ombre.

# VI. Conclusion

- Le GBVIMS donne une idée sur les principaux éléments pour les cas signalés et assistés par les acteurs de lutte contre les Violences Basées sur le Genre en République Centrafricaine.
- Par ailleurs, les acteurs des VBG ont pu couvrir constamment 08 arrondissements de Bangui et 28 sous-préfectures avec la réponse humanitaire, mais ils ont conduit aussi des opérations ponctuelles et de courtes durées sur d'autres sous-préfectures.
- Par conséquent, cette analyse du GBVIMS peut être considérée comme représentative de la réponse humanitaire offerte en RCA en matière des VBG.
- Le GBVIMS aide effectivement les signataires du protocole de partage de données dans leur propre programmation et mobilisation de ressource ainsi que le sous-cluster VBG tout cour pour l'identification des priorités et la planification des actions.
- Ces tendances ont une implication importante au niveau programmatique et doivent être utilisées par les acteurs de la lutte contre les VBG pour identifier des stratégies de réponse afin de mieux planifier la réponse, appuyer la programmation des VBG des organisations/entités œuvrant dans le secteur des VBG en RCA et la mobilisation des ressources.
- Les statistiques du GBVIMS montrent un phénomène non négligeable d'une ampleur importante et plein de risque avec des conséquences de longues durées sur le bien-être de la population centrafricaine.
- Les efforts semblent encore insuffisants et l'urgence de la lutte contre les VBG reste une priorité absolue en matière de protection des droits humains.

Questions?  
Singuila!

Contact: Guy Max Fidèle DAOUILI, Coordinateur GBVIMS,  
[gbvimsrca@gmail.com](mailto:gbvimsrca@gmail.com)  
[daouili@unfpa.org](mailto:daouili@unfpa.org)  
72 30 05 68